

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **27^e jour du mois de novembre 2025**, à la salle du Conseil, à compter de 16 h 00. Sont présents :

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------------------|
| ▪ Monsieur Hugues Grimard, | Maire ABSENT |
| ▪ Madame Isabelle Forcier, | conseillère au poste numéro 1 |
| ▪ Madame Danielle Désautels | conseillère au poste numéro 2 |
| ▪ Monsieur René Lachance, | conseiller au poste numéro 3 |
| ▪ Madame Caroline Payer, | conseillère au poste numéro 4 |
| ▪ Monsieur Mario Savoie, | conseiller au poste numéro 5 |
| ▪ Monsieur Pierre Benoit, | conseiller au poste numéro 6 ABSENT |

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de madame Caroline Payer, maire suppléante.

Sont également présents :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------------------|
| ▪ Monsieur Stéphane Alain, | Directeur général |
| ▪ Monsieur Georges-André Gagné, | Greffier |
| ▪ Madame Annie Lamontagne, | Adjointe à la direction générale et au greffe |

Il est donc procédé comme suit :

2025-394

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour ;
2. Autorisation de signature et d'engagement – Demande au programme Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027 de Tourisme Cantons de l'Est;
3. Période de questions
4. Levée de la séance

Adoptée

2025-395

AUTORISATION DE SIGNATURE ET ENGAGEMENT – DEMANDE AU PROGRAMME ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL ET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN TOURISME 2025-2027 DE TOURISME CANTONS DE L'EST

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources souhaite mettre en valeur la popularité de son camion 200 tonnes installé à l'entrée de la ville en convertissant ce secteur en aire d'accueil touristique officielle et accréditée;

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources souhaite que le site devienne une halte multifonctionnelle pensée pour divers types de touristes, incluant les cyclistes, les voyageurs en VR, les familles et les visiteurs de passage;

CONSIDÉRANT que ce projet constitue une mise en valeur stratégique et durable d'un attrait déjà existant et qui contribuera à structurer l'offre touristique locale, à diversifier les activités disponibles et à renforcer le positionnement de Val-des-Sources comme porte d'entrée accueillante, distinctive et innovante des Cantons de l'Est.

CONSIDÉRANT que le programme Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme reflète la volonté commune du ministère du Tourisme (MTO) et de Tourisme Cantons de l'Est de s'associer afin de soutenir financièrement et d'accompagner les entreprises touristiques situées sur leur territoire dans leur développement et leur connaissance, et ce, dans une approche responsable et durable ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources souhaite déposer une demande au programme Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2025-2027 de Tourisme Canton de l'Est;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Savoie, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources dépose une demande au programme Entente de partenariat régional et de transformation numérique et tourisme 2025-2027 de Tourisme Cantons de l'Est;

QUE la Ville de Val-des-Sources s'engage à assumer les coûts d'exploitation pendant cinq ans;

QUE la Ville de Val-des-Sources mandate madame Lorie Charland, chargée de projets de déposer et signer tout document nécessaire à la présentation de la demande au programme et tout document afférent à ladite demande pour et au nom de la Ville de Val-des-Sources.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne se questionne sur l'avancement des travaux de décontamination au coin du boulevard Saint-Luc et de la rue Du Roi.

2025-396 LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 16 h 02.

Adoptée

Mme Caroline Payer, Mairesse suppléante

M. Georges-André Gagné, Greffier